

# DÉCOLONISER

Pendant septante-cinq ans, l'École a massivement diffusé une propagande justifiant la colonisation belge par la supériorité de la « race blanche » sur la « race noire ». Un demi-siècle après les indépendances, notre enseignement a-t-il totalement tourné cette page ?

Dossier réalisé par Arnaud Lismond-Mertes (CSCE)

Cinquante-sept ans après l'indépendance du Congo, la « décolonisation » de notre enseignement n'est-elle pas un fait acquis par la force des choses ? Et pourtant... Le nouveau programme d'Histoire de l'Enseignement organisé par la Communauté française Wallonie-Bruxelles (1), appliqué pour la première fois en 2017 dans son enseignement qualifiant, réussit l'exploit de présenter l'histoire de la décolonisation du Congo belge sans même mentionner le nom du Premier ministre Patrice Lumumba, mis à l'écart et assassiné en 1961 avec – comme l'a relevé une Commission d'enquête parlementaire belge – la complicité

**Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.**

d'autorités belges. En mars 2017, la Communauté française a octroyé une subvention de 7.000 euros au Musée africain de Namur pour la confection d'une « Mallette pédagogique pour l'enseignement secondaire » sur l'histoire de la colonisation belge en Afrique (2). La brochure de présentation dudit musée, lequel est tenu par des anciens coloniaux et voué à la mémoire de leur « oeuvre », présente la colonisation du Congo comme une « aventure qui trouve son origine dans la lutte anti-esclavagiste entreprise par le grand roi... » (3).

## Reproduction ou déconstruction des stéréotypes coloniaux ?

Ces faits méritent que l'on s'y arrête, ils ne sont ni de simples « erreurs », ni isolés. Durant trois quarts de siècle, l'expérience coloniale belge et la propagande raciste massivement diffusée pour la justifier, ont façon-

né les esprits, inculquant entre autres, à travers l'école, l'idée de la supériorité du « Blanc » sur le « Noir ». Notre enseignement prétend, comme le stipule le « décret Missions » de 1907, « préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ». Selon cette perspective, il devrait attacher une attention particulière à la lutte contre les stéréotypes racistes, et l'enseignement de l'histoire coloniale belge devrait être un outil majeur à cet effet, puisqu'il peut permettre aux élèves de comprendre comment et pourquoi ces stéréotypes ont été construits et diffusés. Il semble que l'on en soit loin aujourd'hui et qu'au contraire l'enseignement de l'histoire de la colonisation belge dispensé dans les écoles se situe encore souvent dans le prolongement de la propagande d'hier, diffusant implicitement des images de supériorité du Blanc et d'infériorité du Noir. La décolonisation de l'école reste un chantier ouvert.

A titre de contribution à cette « décolonisation de l'école », nous publions dans les pages qui suivent une série d'analyses et de réactions au nouveau (2014) « référentiel de compétences terminales » (4), et plus

□ □ □

**Regards croisés sur l'approche de l'histoire coloniale belge dans les derniers référentiels de compétences terminales et programmes d'histoire de la Communauté française Wallonie-Bruxelles**

Nous avons demandé à **Elikia M'Bokolo**, Directeur d'études à l'EHESS et Président du Comité scientifique de l'Histoire générale de l'Afrique (Unesco) de nous livrer, en tant qu'historien, son analyse du référentiel et du programme (p. 14).

**Thierno Aliou Balde**, du Collectif Mémoire Coloniale et Lutte contre les Discriminations (CMCLD) nous a fait part des réactions de son association, et notamment des revendications qu'elle avance en matière de modification des programmes et, plus globalement de l'enseignement de l'histoire générale de l'Afrique (p. 19). **Michel Staszewski**, qui vient de terminer sa carrière de professeur d'histoire dans l'enseignement secondaire, et qui a écrit sur la didactique

# L'ÉCOLE



de l'histoire, nous fait part de son point de vue, un peu en décalage, puisqu'il met l'accent sur les modalités de l'enseignement plutôt que sur le programme (p. 21).

**Stéphane Adam**, Inspecteur d'Histoire inter-réseaux, dresse un tableau d'ensemble de l'organisation de l'enseignement de l'histoire à l'École, et de la façon dont sont conçus les « référentiels de compétences » et les programmes (p. 23).  
**Estelle Duchesne**,

formatrice au Centre d'autoformation et de formation continuée de la Communauté française, a participé à l'écriture du programme de ce réseau, elle défend son point de vue, jugeant la critique infondée (p. 25). Enfin, nous avons sollicité la réaction d'une parlementaire qui a publiquement marqué son intérêt pour les enjeux liés à l'enseignement de l'histoire coloniale, **Catherine Moureaux** (PS) (p. 28).

précisément à sa partie dédiée à l'histoire de la colonisation belge, qui constitue le dernier élément saillant dans ce domaine. Ces réactions concernent également les pages relatives à l'histoire de la colonisation belge du nouveau programme d'histoire de l'enseignement organisé par la Communauté française Wallonie-Bruxelles, d'application depuis cette année dans son enseignement professionnel et technique de qualification. Cependant, pour pouvoir comprendre la question de l'enseignement de l'histoire coloniale aujourd'hui il faut, avant toute chose, la replacer dans la continuité de son histoire propre, ainsi que dans celle de l'histoire coloniale belge.

## Négationnisme et néonégationnisme belges

Depuis son origine léopoldienne (autour de 1885, époque du « caoutchouc rouge ») jusqu'à l'indépendance (1960) et à l'assassinat du Premier ministre Patrice Lumumba, l'aventure coloniale belge au Congo ↗

⇒ fut caractérisée par une succession ininterrompue de crimes contre l'humanité, commis pour imposer l'ordre colonial, par le déni de ces crimes, et par le déploiement massif d'une propagande visant à justifier

## **L'aventure coloniale belge au Congo fut caractérisée par une succession ininterrompue de crimes contre l'humanité et par le déploiement massif d'une propagande visant à justifier la colonisation.**

la colonisation (5). Au nom de la « mission civilisatrice de la Belgique » et de l'infériorité présumée de la « race noire » sur la « race blanche ». Cette propagande coloniale belge constitua notamment une réplique à la campagne humanitaire internationale, initiée par E.D. Morel (structurée à partir de 1904 au sein de la Congo Reform Association), qui visait à dénoncer les crimes coloniaux belges, et « l'holocauste » (6) commis au Congo. Loin de se limiter à l'action diplomatique, à l'achat de publicistes, de journaux, de journalistes et d'hommes d'influence, Léopold II et l'Etat belge, en pleine collaboration avec l'Eglise et les grandes entreprises, utilisèrent bien d'autres canaux pour imposer à l'opinion publique belge leur version mystifiante de la colonisation : expositions coloniales, pavillons coloniaux dans les expositions universelles, érection de monuments publics, publications de revues thématiques ou de supports publicitaires (7)... La colonisation et la négation des crimes coloniaux se placèrent non seulement sous l'égide idéologique missionnaire, mais aussi sous celle des sciences, dans le cadre du développement des « sciences coloniales belges ». « La colonisation du Congo », indique le sociologue Marc Poncelet, « soutiendra l'édification d'un espace savant multidisciplinaire inédit dont il n'existe jusqu'à aujourd'hui aucun autre exemple dans l'histoire savante du pays » (8) : création de sociétés savantes géographiques, création de sociétés d'études coloniales, naissance de l'ethnologie, création de revues scientifiques, entrée des sciences coloniales dans les universités, création d'un Congrès colonial, d'un Institut royal colonial, d'une université coloniale, d'un Institut colonial international, d'un Musée du Congo belge (Tervuren), d'institutions de recherche agronomiques... Qu'elle l'ait reconnu explicitement ou non, la science coloniale fut « d'emblée et simultanément constituée en argument de légitimation et en science du gouvernement indigène » (9). Dans ce contexte, les institutions belges ont produit et diffusé une histoire héroïsée de l'œuvre des « pionniers » belges, « libérant » les Noirs du Congo du « joug de l'esclavagisme arabe », pour leur apporter la « civilisation » et le « progrès » ...

Une remise en cause de cette histoire officielle négationniste eut lieu, à l'intérieur même du monde académique belge, à partir des années 1950 grâce aux travaux de Jean Stengers (1922 – 2002), dans le contexte

des premières décolonisations qui suivirent la Seconde Guerre mondiale. En charge d'un enseignement d'histoire coloniale à l'ULB dès 1949, membre de l'Institut royal colonial depuis 1952, celui-ci publia une série d'études sur l'histoire coloniale belge qui tourna la page de l'histoire apologétique telle qu'elle était écrite jusque-là. Toutefois, si certains crimes coloniaux particuliers ont bien été reconnus par Stengers, celui-ci n'alla pas jusqu'à reconnaître le caractère criminel de la colonisation elle-même, bien au contraire. Ces écrits d'histoire coloniale constituent dès lors moins une sortie du négationnisme belge que sa mutation sous une forme néoné-

gationniste, prête à reconnaître des « abus », mais pas à reconnaître le caractère foncièrement criminel de la colonisation ni à rejeter l'idéologie coloniale. Son positionnement « néonégationniste » fit école en Belgique (repris notamment par Jean-Luc Vellut, UCL) et il devint depuis lors en Belgique la référence dominante pour la lecture de l'histoire coloniale belge (10).

### **La propagande raciste à l'école**

L'Ecole a pleinement participé à cette occultation de la réalité criminelle de la colonisation belge, à la diffusion de stéréotypes racistes déshumanisants vis-à-vis des Congolais, ainsi qu'à celle d'une version falsifiée et édifiante de l'histoire, visant à justifier la domination coloniale. Edouard Vincke a analysé 110 manuels scolaires francophones de géographie, couvrant la période 1880 à 1982. Sur cette base, il constate : « Avec unanimité, la race est présentée comme un donné, une chose allant de soi, une réalité scientifique. (...) La série d'ouvrages sans doute la plus répandue – La Procure de Namur – déclare jusqu'en 1949 : '(la race blanche) domine les autres races par le nombre et la civilisation' et, jusqu'en 1960, 'c'est la race la plus intelligente' (...). Les doctrines des géographes scolaires dérivent de deux options principales, l'évolutionnisme social et le biofatalisme. La première postule que les sociétés humaines progressent toutes le long d'une échelle morale et technique mais que certaines se sont arrêtées en chemin. La seconde, que j'appelle biofatalisme, postule que l'organisation sociale est prédéterminée par des facteurs héréditaires justifiés par le concept de race. » (11). Antoon de Baets, s'appuyant sur une étude des manuels scolaires néerlandophones d'histoire entre 1945 et 1982, relève le fait qu'en 1962, des manuels glorifient encore « les hommes du roi Léopold II [qui] se battirent comme des lions et dispersèrent les négriers ». Les discours de légitimation de la colonisation ont cependant peu à peu changé de registre et des manuels publiés après 1960 indiquent, par exemple, que « si le paternalisme belge a apporté pas mal de désavantages au Congo, il a eu des conséquences favorables pour les Congolais » (1969) ou encore que « La Belgique a fait du bon travail dans sa colonie. Notre pays avait doté sa colonie d'une bonne structure administrative. Les missions et l'Etat y avaient bien organisé l'enseignement, beaucoup mieux que dans beaucoup d'autres pays africains » (12).

## Et aujourd'hui ?

Il est difficile d'avoir une vue d'ensemble de l'enseignement de l'histoire de la colonisation belge dans les écoles francophones de Belgique. Tout d'abord, les référentiels de l'enseignement général et technique de transition imposent l'étude du phénomène colonial, notamment à la lumière du concept d'impérialisme, mais pas l'étude de la colonisation belge. Dans ce type d'enseignement, le professeur peut choisir d'étudier la colonisation belge ou d'autres colonisations, comme celles des Amériques. Les référentiels et les programmes sont souvent fort vagues dans l'enseignement général, une grande liberté est donc laissée au choix des professeurs

La version ouvertement hagiographique de l'histoire coloniale belge n'a sans doute pas encore disparu, même si elle se fait plus rare. Ainsi, encore en 2002, le manuel scolaire d'histoire francophone *A la conquête du temps*, destiné au cycle de fin d'études primaires (10 – 12 ans) introduit le sujet « Une ancienne colonie, le Congo » à travers le dispositif pédagogique suivant : « Lis attentivement ce texte de I. Fays et Y. Bricteux : "Lorsque les Belges arrivèrent au Congo, ils trouvèrent une population en proie aux rivalités sanglantes et à la traite des esclaves. Des fonctionnaires, des missionnaires, des colons et des ingénieurs belges civilisèrent peu à peu la population noire. Ils créèrent des villes

**La série de manuels  
scolaires de géographie  
la plus répandue déclare  
jusqu'en 1949 :  
« (La race blanche) domine  
les autres races par le  
nombre et la civilisation »  
et, jusqu'en 1960,  
« c'est la race la plus  
intelligente. »**

modernes, des routes et des chemins de fer, des ports et des aéroports, des usines, des écoles et des hôpitaux... Cette œuvre améliora grandement les conditions de vie des indigènes." Comme tu le vois, [indique l'auteur du manuel de 2002] l'action de nos compatriotes fut efficace dans divers domaines. Relève, dans ce texte, les éléments qui le montrent » (13).

L'approche « néonégationniste » de Jean Stengers (consistant à reconnaître certains crimes coloniaux, mais en minorant la portée et en suggérant un « bilan positif » de la colonisation) est cependant probablement aujourd'hui bien plus courante. En témoigne la présentation des crimes contre l'humanité commis au Congo et de sa dépopulation massive durant la période 1885 – 1925, dans les manuels scolaires les plus utilisés ↗

## Programme d'études d'histoire (466/2015/240) de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles- enseignement secondaire ordinaire, humanités professionnelles et techniques, 2 et 3e degrés (extraits)

### Unité 6. La colonisation, la décolonisation : les relations entre colons et colonisés au Congo belge (1885-1960)

(...) Dès 1878, Léopold II engage Stanley pour explorer le bassin du Congo et obtenir des chefs de tribus des cessions de terres. Suite à la conférence de Berlin en 1885, Léopold II est reconnu souverain de l'Etat Indépendant du Congo (EIC). Une des raisons mises en avant par Léopold II pour justifier la présence belge au Congo est la lutte contre la traite des Noirs. Elle subsiste dans l'Est du continent à destination de l'Arabie et est organisée par des Africains convertis à l'islam. Cependant, l'EIC, notamment via les sociétés concessionnaires, exploitera aussitôt le caoutchouc et l'ivoire. Les missionnaires s'y installeront pour évangéliser les populations « païennes ». La recherche du profit et le sentiment de supériorité des Européens empreint de racisme provoquent l'exploitation des populations congolaises. Celles-ci sont victimes d'exactions : chicote, mains coupées...

Sous la pression de l'opinion publique internationale scandalisée par le sort qui est fait aux populations indigènes, Léopold II cède l'EIC à l'Etat belge en 1908. Même s'il met fin aux abus de la période léopoldienne, des travaux (corvées) restent imposés dans l'agriculture et les infrastructures. Mais les travailleurs du secteur minier bénéficient de contrats de travail. Les entreprises minières (cuivre, métaux précieux, uranium) attirent cette main-d'œuvre par des avantages comme les cantines, les dispensaires et hôpitaux, les écoles pour les enfants... Ce n'est que dans les années 1950, considérées comme l'âge d'or, que les investissements publics (santé, écoles, ...) permettent d'améliorer sensiblement les conditions de vie des populations indigènes.

Commentaire marginal du programme : « de l'exploitation des colonisés par les colons à la coopération ».

### Unité 7. La colonisation, la décolonisation : quel développement pour le Congo et l'Afrique centrale de 1885 à aujourd'hui ?

#### La période précoloniale

Comme l'Europe à l'époque préindustrielle, l'Afrique centrale connaît une économie de subsistance (chasse, cueillette, agriculture, artisanat, marchés locaux). Le secteur primaire domine (population ↗

⇒ dans l'enseignement secondaire général belge francophone : *FuturHist pour l'enseignement officiel* (public) et *Construire l'histoire pour l'enseignement catholique*. L'approche est largement commune aux deux manuels et même quasi identique (une partie des rédacteurs est commune). Le débat sur le bilan du Congo Léopoldien est abordé sous le titre de « polémiques autour de la

## **Jean Stengers glorifiant, sous la colonisation, « l'élévation du niveau de vie des Africains (...) spectaculaire ».**

colonisation » (14) ... Cette utilisation du terme « polémiques » n'est pas neutre et discrédite partiellement la demande de reconnaissance des crimes. Le choix et l'équilibre des documents présentés sous ce titre par les manuels est lui aussi révélateur d'une volonté de disqualifier la reconnaissance des crimes contre l'humanité commis au Congo. Le premier document est un article de presse relatant l'interpellation d'une conseillère communale liégeoise qui voulait faire retirer de la maison communale une statue érigée en l'honneur des coloniaux belges « morts pour la civilisation » (sans développer d'argumentation). Un second document est l'image du livre de Hochschild *Les fantômes du Roi Léopold II. Un holocauste oublié...* Suivent trois extraits d'analyses d'historiens belges.

Philippe Raxhon (ULg), réagissant à l'évènement relaté dans le premier document, dénonce « une vision réductrice et donc outrancière de l'histoire belgo-congolaise », « l'auto-flagellation de l'Occident », et indique que « ces "morts pour la civilisation" n'étaient pas des pirates esclavagistes, le couteau entre les dents ». Jean Stengers (ULB) pointe chez Hochschild une « analyse très insuffisante », et y voit un auteur qui « ne fait aucun effort pour localiser ces abus dans le temps et dans l'espace », alors que ces localisations « font de l'idée d'un "holocauste" dû à Léopold II (...) une impossibilité ». Michel Dumoulin (UCL) dénonce (visant notamment Hochschild et le documentaire de Bates *Le Roi blanc, le caoutchouc rouge, la mort noire*) une « manipulation du passé », la « primauté donnée à l'émotion et au sensationnel », le risque de sacrifier le travail de l'historien « au credo d'un certain marketing idéologique et politique ». Le point de vue de ceux qui demandent la reconnaissance des crimes contre l'humanité coloniaux commis en Congo est donc présenté dans ces manuels par une conseillère communale (et sans argumentation) et par une simple couverture de livre. Tandis que le point de vue inverse est par contre présenté aux élèves par trois textes suivis et argumentés de trois professeurs d'université belges francophones... Le sens dans lequel les auteurs des manuels souhaitent incliner l'opinion de l'élève paraît limpide. Futurhist cite par ailleurs en-

core M. Dumoulin (UCL), selon lequel « [Les] photos de Congolais aux mains coupées ont traversé le temps puisque l'une d'entre elles est constamment réutilisée [...] celle de Mola et Yoka. Or, l'utilisation de ces photographies soulève les plus expresses réserves. En effet, que la pratique de trancher la main d'un mort ait existé ne fait aucun doute. Que les cas avérés d'amputation d'un vivant soient extrêmement rares l'est tout autant. En revanche, que les photos utilisées au début du XXe siècle soient sujettes à caution constitue aussi une évidence. (...) ». Enfin, ce même manuel cite encore un extrait de Jean Stengers glorifiant, sous la colonisation, « l'élévation du niveau de vie des Africains (...) spectaculaire » et « l'action médicale (...) d'une remarquable efficacité » (15).

## **Le référentiel des compétences terminales et le programme de la Communauté française**

Le nouveau référentiel inter-réseaux des compétences terminales, adopté en 2014, fait de l'étude de la colonisation belge du Congo un « moment clé » ou plus exactement un « repère temporel » à aborder obligatoirement dans les cours d'histoire de quatrième année de l'enseignement secondaire professionnel et technique de qualification (16). C'est certainement une évolution majeure dans ce domaine. Mais ce référentiel ne fait pas qu'imposer l'étude de ce sujet, il le place dans le cadre de la thématique des « disparités Nord-Sud » et lie obligatoirement son étude aux concepts de « migration » et de « développement » (17).

Le choix de ces concepts pour aborder l'histoire coloniale belge a donné lieu à de lourdes critiques. Elikia M'Bokolo estime qu'il s'agit d'une « erreur totale de perspective » pour le concept de « migration » et d'un « anachronisme » pour le concept de développement (18). Quant au Collectif Mémoire coloniale et lutte contre les discriminations, il dénonce la promotion d'une approche articulée autour de la notion de développement, qui se révèle « profondément imprégnée d'une vision paternaliste des Africains » (19). Force est

## **Le point de vue suggéré sur l'histoire coloniale reste celui des colons.**

de constater, d'une part, que le point de vue suggéré sur l'histoire coloniale reste celui des colons : leur migration, leur vision de l'avenir du Congo... En aucun moment le référentiel n'envisage de s'intéresser au point de vue des colonisés. Le terme de « développement » ayant succédé à celui de « civilisation » tout en continuant à jouer la même fonction pour la présentation des « vertus » de la colonisation. D'autre part, l'histoire de la colonisation reste, dans cette optique, un sujet séparé de l'histoire européenne. Le référentiel prévoit d'aborder celle-ci en posant la question des « droits et libertés », de la « démocratie » et de « l'autoritarisme »... Tandis que ce type d'éclairage n'est pas prévu pour l'histoire de la colonisation.

Les différents réseaux ont opté pour des choix très différents en matière de programmes d'enseignement de l'histoire appliquant ce référentiel. Le réseau libre catholique (Segec) a opté pour un programme minimaliste, se contentant (au moins en matière d'enseignement de l'histoire coloniale) de recopier les prescrits du référentiel inter-réseaux. Il laisse ainsi une très grande liberté aux professeurs quant au contenu de leur cours. Le réseau de l'enseignement officiel des villes et communes CPEONS a fait un choix identique. Par contre, le réseau de l'Enseignement organisé par la Communauté française Wallonie-Bruxelles a fait le choix d'adopter un programme plus précis que ce ne fut jamais le cas. La volonté étant, nous a indiqué une de ses rédactrices, de « guider l'enseignant » et de « garantir une certaine égalité par rapport à l'enseignement dispensé aux élèves » (20).

### 1958. Les groupes ethniques ou races.

Manuel de géographie, page intérieure, « Géographie humaine » in *Congo Belge et Ruanda-Urundi* de A. Michiels et N. Laude, L'Édition Universelle, Bruxelles, cira 1958, in exposition « Notre Congo/ Onze Kongo », CEC ONG.

E. Vincke à propos des manuels scolaires francophones de géographie de 1880 à 1982 : « Avec unanimité, la race est présentée comme un donné, une chose allant de soi, une réalité scientifique. »

### « La colonisation provoque la croissance économique »

Ce programme continue à s'inscrire dans la tradition belge de négation des crimes contre l'humanité commis par la Belgique dans ses colonies (21). Le summum est atteint lorsqu'on réussit à présenter l'histoire de la décolonisation du Congo sans mentionner Patrice Lumumba, le Premier ministre élu ni, *a fortiori*, son assassinat sous la responsabilité partielle d'autorités belges. Plus globalement, ce programme tombe dans tous les travers auxquels inclinaient les choix du référentiel de lier l'étude de la colonisation belge aux concepts de migration et de développement. Si on ne soutient plus dans ce programme que « la Belgique apporte la civilisation aux Congolais », on y lit que « La colonisation provoque la croissance économique »... Cette affirmation, qui relève d'un point de vue discutabile, paraît éga-



⇒ active, production, consommation). L'énergie est principalement d'origine humaine. La production artisanale fournit l'outillage en métal, les objets cultuels... Mais il existe dans toute l'Afrique centrale des routes commerciales parcourues par des caravanes.

### La période coloniale

La colonisation provoque la croissance économique : hausse de la production minière (cuivre, uranium...) et agricole. Ces biens sont destinés à l'exportation vers l'Europe. Un réseau des transports est développé à cette fin (chemin de fer, réseau routier et fluvial). Des centrales hydrauliques fournissent l'énergie nécessaire.

L'autorité coloniale favorise le monopole des firmes belges ou multinationales. Leurs bénéfices sont assurés, car les salaires des ouvriers congolais sont modestes et les coûts d'extraction des matières premières bas. Le déplacement des populations, les maladies tropicales et le travail forcé provoquent une diminution de la population durant la période léopoldienne. Pour répondre à une demande importante de main-d'œuvre qualifiée et en bonne santé, des programmes sanitaires et éducatifs sont mis en place : formation de techniciens et d'ouvriers qualifiés, construction d'hôpitaux, aides agricoles pour éviter les famines (manioc, patates douces... moins sensibles aux variations climatiques). La formation

des universitaires débute tardivement au milieu des années cinquante. Une partie de la population migre de la brousse vers les centres urbains et les centres d'exploitation.

### La période postcoloniale

L'indépendance politique n'a pas modifié l'organisation économique du pays qui reste centrée sur l'exploitation des ressources minières, propriétés des grandes entreprises multinationales. Quelques années après l'indépendance, le pouvoir tombe aux mains d'un dictateur : le général Mobutu. La corruption du régime ne favorise pas un développement économique qui profiterait à la population. Pire, la lutte contre la dictature engendre des luttes internes aggravées par des ingérences étrangères. (...).



⇒ lément sujette à caution en elle-même, à tout le moins pour la période où les colons réorientent par la force militaire le travail de populations d'agriculteurs vers la chasse à l'ivoire et la cueillette du caoutchouc, et plus largement pour toute la période de dépeuplement du Congo (1885 – 1925) sous administration coloniale.

Ce programme, élaboré par des enseignants, des conseillers pédagogiques du réseau et un inspecteur d'histoire honoraire, fait état de sa « relecture en qualité d'experts » par des chercheurs et des professeurs d'université, dont Anne Cornet (chef de travaux au Musée royal de l'Afrique Centrale – Tervuren), nommément citée (22). Concernant en particulier la partie relative à l'histoire de la colonisation belge, une des rédactrices du programme nous a confirmé que cette relecture avait été assurée par Anne Cornet (23). Contactée par nos soins, celle-ci nous a pourtant déclaré qu'elle n'a « pas participé à la relecture du programme de la CFWB, mais simplement fait quelques suggestions sur une seule fiche (et suite à une demande téléphonique) » (24). On évoque parfois le fait que cette partie du programme aurait été relue par Anne Morelli (ULB). Or celle-ci nous l'a explicitement infirmé : « Chaque expert a relu les parties du programme sur lesquelles il est compétent. Je n'ai pas de compétences particulières dans ce domaine, et je n'ai donc pas relu cette partie relative à l'histoire coloniale belge. » (25). La bibliographie qui accompagne le programme est par ailleurs particulièrement indigente (26). Les fondements scientifiques du programme paraissent dès lors vacillants.

Après un survol rapide de ce programme, Achille Mbembe (Université du Witwatersrand, Johannesburg) conclut : « Ce programme n'est pas entièrement mauvais, mais ce n'est qu'un point de départ. Il devrait être amélioré. Il faut aborder l'histoire honnêtement, sans faux-fuyants. Premièrement, la colonisation ça n'a pas été une affaire qui se passait «là-bas». Ce n'était pas quelque chose qui relevait essentiellement de la migration. La colonisation, c'était un projet systématique d'exploitation, qui avait une dimension raciale. C'est de là qu'il faut partir pour la comprendre. Deuxièmement, la colonisation a fini par créer une histoire commune.

**La colonisation, c'était un projet systématique d'exploitation, qui avait une dimension raciale. C'est de là qu'il faut partir pour la comprendre. (Achille Mbembe).**

Elle n'a pas seulement eu un impact là-bas, mais également un impact ici. Elle a créé des liens entre les deux et tissé une trame. L'objet de l'enseignement, ce devrait être de mieux comprendre cette trame et d'en dénouer les articulations, pour pouvoir créer autre chose. En-

semble, c'est possible ! Ce programme est encore assez loin de ça, et le faire évoluer devrait être un objet de militance non seulement pour les Afro-descendants, mais pour toute la société belge. » (27).

Un vaste travail reste encore à faire pour interroger la façon dont notre enseignement aborde l'histoire de la colonisation belge, et plus globalement l'histoire de l'Afrique. Leur étude pourrait être un formidable outil pour comprendre la façon dont les stéréotypes racistes

**L'étude de l'histoire de la colonisation belge pourrait être un formidable outil pour comprendre la façon dont les stéréotypes racistes ont été construits et diffusés.**

ont été construits et diffusés, afin d'ouvrir la voie à la création d'autres types de relations entre les descendants des sociétés colonisatrices et ceux des sociétés colonisées. Le Collectif Mémoire coloniale a interpellé la ministre de l'Enseignement en ce sens, en demandant le changement du référentiel et du programme, pour les émanciper d'une « vision paternaliste », ainsi qu'un enseignement de l'histoire générale de l'Afrique (28). *Ensemble !* apporte sa contribution au débat public à travers ce dossier. Il s'agit d'un engagement de longue haleine, dans lequel devraient s'impliquer tous ceux et celles qui souhaitent faire durablement reculer le racisme en Belgique. Les stéréotypes racistes de la propagande coloniale sur la prétendue « supériorité » des uns et « infériorité » des autres ne sont pas, aujourd'hui en Belgique, la seule cause du racisme. Mais ils en sont une des causes, et leur déconstruction paraît un axe de travail incontournable pour la lutte anti-raciste, et donc pour tout projet de société démocratique.

Suite à la réalisation de ce dossier, le directeur général adjoint au Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, Didier Leturc, a souhaité nous rencontrer. Il s'est dit conscient que ce programme d'histoire de son réseau était, « comme toute œuvre humaine, améliorable » et prêt à réfléchir aux possibilités de tenir compte de certaines critiques émises... A ce stade, Marie-Martine Schyns, ministre de l'Enseignement (cdH), ne semble toutefois pas percevoir le problème. Interrogée au parlement de la Communauté française par la députée Catherine Mouraux (PS) le 7 décembre dernier, celle-ci a répondu que « la manière dont est dépeinte l'action coloniale belge au Congo ne semble pas complaisante. (...) Le programme a bénéficié de l'expertise de deux historiennes de renom, les professeuses Anne Morelli de l'ULB et Anne Cornet de l'UCL. Je ne pense pas que nous puissions dire d'elles qu'elles ont une vision paternaliste des relations Nord-Sud ! » (29). La ministre admettrait-elle que son raisonnement se base sur des prémisses erronées ? En outre, comme révélé par ailleurs, tant

Anne Cornet qu'Anne Morelli nient avoir effectué une relecture de cette partie du programme. Dès lors, la ministre sera-elle disposée à remettre en question son jugement hâtif ? Pour l'heure, elle se dit ouverte à l'idée de consulter d' « autres experts »... Les responsables politiques et les institutions scolaires belges sont-ils aujourd'hui prêts à mener à bien la « décolonisation » de l'École ? L'avenir le dira. □

(1) Administration générale de l'Enseignement. Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles. Programme d'études – Histoire – Enseignement secondaire ordinaire – Humanité professionnelles et techniques, 2e et 3e degrés. 466/2015/240. Notamment disponible sur [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)

(2) Transmission de la mémoire : huit projets sélectionnés dans le cadre de deux appels à projets extraordinaires sur la thématique de la colonisation, 29 mars 2017, <http://rudydemotte.be>

(3) Musée africain de Namur, brochure de présentation, reçue lors d'une visite en novembre 2017.

(4) Référentiel des compétences terminales et savoirs communs en histoire et géographie - Humanités professionnelles et techniques - Annexe V. adopté par arrêté du gouvernement de la CFWB du 16.01.14, et « confirmé » par le décret du 4.12.14

(5) Arnaud Lismond-Mertes, Le négationnisme belge, *Ensemble !* n° 92, décembre 2016, p. 60.

(6) E.D. Morel, Westminster Gazette, 01.07.12, OOCRA, 1909-1913, p. 849 cité par Jules Marchal, E.D. Morel contre Léopold II – *L'Histoire du Congo 1900-1910, vol 2* (1996), p. 439. Voir aussi Adam Hochschild, *Les Fantômes du roi Léopold II, Un holocauste oublié*, (1998).

(7) Voir à ce sujet l'exposition Notre Congo/Onze Congo, la propagande coloniale dévoilée de l'ONG Coopération Éducation Culture, et notamment sa présentation par Julien Truddaïu, Notre Congo : 80 ans de lavage de cerveaux, *Ensemble !* n° 91, (2016), p. 12.

(8) Marc Poncet, *L'invention des sciences coloniales belges*, (2008), p. 375.

(9) *ibid.*, p. 12.

(10) Arnaud Lismond-Mertes, Le négationnisme belge, *op cit.*

(11) Edouard Vincke, Les Autres vus par les Belges, Stéréotypes

dans les manuels de géographie édités en français à l'usage de l'enseignement secondaire, in *Racisme Continent Obscur* (1991), p 45 et p. 59.

(12) Antoon de Baets, Métamorphoses d'une Épopée - Le Congo dans les manuels d'histoire employés dans nos écoles, in *Racisme Continent Obscur* (1991), p. 59 et suiv.

(13) Jean-Pierre Lefèvre, *A la conquête du temps – 10/12*, (2002), B.9 citation de Iris Fays et Yves Bricteux, Mon livre d'histoire : manuel d'histoire de Belgique destiné aux élèves du 3eme degré des écoles primaires (1963). Mentionné dans Guy Vanthemsche (VUB), *The Historiography of Belgian Colonialism in the Congo, in Europe and the world in European historiography*, (2006).

(14) Jean-Louis Jadouille (ULG), Jean Georges, *Construire l'histoire 5° secondaire* (2015), pg 222 – 225 et 228 – 229. Hervé Hasquin (ULB), Jean-Louis Jadouille (ULG) (sous la direction de) « FuturHist 5e secondaire » 2010, p 164 – 169.

(15) *Futurhist 5e secondaire*, *ibid.*, p. 172- 173.

(16) Voir l'interview de Stéphane Adam, Inspecteur des cours d'histoire, dans ce numéro, p. 23.

(17) Référentiel des compétences terminales..., *op. cit.*

(18) Elikia M'Bokolo, dans ce numéro, p. 14.

(19) Thierno Aliou Balde, dans ce numéro, p. 19.

(20) Estelle Duchesne, dans ce numéro, p. 25.

(21) Elikia M'Bokolo, p. 23, Thierno Aliou Balde, p. 25.

(22) Programme d'études, *op cit.*, p. 2.

(23) Estelle Duchesne, p. 25.

(24) Anne Cornet, courriel du 14.11.17

(25) Anne Morelli, interview 11.10.17

(26) Programme d'études, *op cit.*, p. 99.

(27) Achille Mbembe, 27.10.17, intervention publique organisée par CEC-ONG.

(28) Collectif Mémoire coloniale et lutte contre les discriminations (CMCLD), Nos programmes scolaires ne doivent pas recycler la propagande coloniale ! Lettre ouverte à Madame Marie-Martine Schyns, Ministre de l'enseignement, 28.11.17, [www.memoirecoloniale.be](http://www.memoirecoloniale.be)

(29) [www.lalibre.be](http://www.lalibre.be) 07.12.17 ; PCF, compte rendu intégral, CRIC No35 -Educ.5 (2017-2018), Commission éducation, séance 7.12.17



## SUGGESTIONS DE LECTURES SUR L'HISTOIRE DE L'AFRIQUE, LA COLONISATION ET LA COLONISATION BELGE

Unesco, *Histoire générale de l'Afrique*, 9 volumes disponibles ici : <http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/general-history-of-africa/volumes/>

Hugon, Anne (dir.), *Histoire des femmes en situation coloniale*. Afrique et Asie, XXe siècle, Khartala, 2004.

Boukari-Yabara, Amzat, *Africa Unite !, Une histoire du panafricanisme*, La Découverte, 2014

Budagwa, Assumani, *La Belgique et la ségrégation des Métis du Congo belge et du Ruanda-Urundi* (1908-1960), 2014.

Catherine, Lucas, Promenade au Congo, *Petit guide anticolonial de Belgique*, Aden, 2010-2018.

Cooper, Frédérick, *Le colonialisme en question, théorie, connaissance*, histoire, Payot, 2010.

Joris, Lieve, *Mon Oncle du Congo*, Actes Sud, 2006.

Lachenal, Guillaume, *Le médicament qui devait sauver l'Afrique, un scandale pharmaceutique aux colonies*, La Découverte, 2015.

Lauro, Amandine, *Coloniaux, ménagères et prostituées : Au Congo belge (1885-1930)*, Labor 2005.

M'Bokolo, Elikia, L'Afrique noire. *Histoire et civilisation*, 2 vol., en collaboration avec Sophie Le Callennec, éd. Hatier, Paris, 1992 – 2004.

Nzongola-Ntalaja, Georges, *The Congo from Leopold to Kabila*, Zed Books, 2002.

Wa Thiong'o Ngugi, *Décoloniser l'esprit*, La Fabrique Ed, 2011.

Merci à Elikia M'Bokolo pour ces suggestions de lectures.